



### Dictionnaire de sociologie

Par G. Ferréol (dir.), Armand Colin, 2009

La troisième édition de ce dictionnaire, réalisée par un groupe d'enseignants-chercheurs lillois et poitevins et dirigée par Gilles Ferréol, propose un ensemble de données très diversifiées qui traitent certes de la sociologie mais aussi d'anthropologie et d'ethnologie dans un souci didactique manifeste. On peut y trouver, ici ou là, une prolongation des questions qui se posent à ces disciplines dans d'autres telles que la démographie, l'économie ou la psychologie.

Quatre types d'informations sont abordés dans ce recueil. Celui-ci réserve une part importante à la terminologie, avec plus de cinq cents entrées, en présentant la définition des termes ou concepts spécifiques à la sociologie à travers l'évocation de leurs différentes acceptions ou usages. Il évoque aussi des expressions que l'on peut rattacher à un paradigme particulier sans exclusif. Autrement dit, ces auteurs réussissent à dépasser la simple déclinaison d'une approche théorique. Ils mettent ainsi en relief les points de convergences et les nuances ou divergences qui la séparent d'autres écoles de pensée. Ce dictionnaire traite par ailleurs de problèmes que suscite le travail d'investigation nécessaire à la progression des réflexions et des productions en sociologie. Nous pouvons enfin y recenser un certain nombre d'articles de synthèse qui traitent de thématiques multiples qui, encore une fois, se rapportent à des dimensions théoriques, méthodologiques ou épistémiques.

Ce lexique s'achève par quatre annexes synthétiques. La première présente un tableau récapitulatif des auteurs considérés comme les précurseurs (Montesquieu...) ou les pères fondateurs de la sociologie (M. Weber, E. Durkheim, G. Simmel...), de leurs principaux ouvrages ainsi que des thématiques qu'ils ont traitées. Le lecteur est invité à cette occasion à poursuivre la découverte ou la redécouverte de ces mêmes théoriciens à travers des propositions d'ouvrages qui leur sont consacrés. La deuxième fournit une liste d'ouvrages généraux propres à la discipline qui vient compléter les différentes références spécifiques introduites par les auteurs à l'issue de certaines définitions conceptuelles ou au terme de chaque article. La troisième évoque les principales revues spécialisées. Alors que la dernière donne une esquisse de pistes pour faciliter les recherches documentaires.

Ce dictionnaire est susceptible en définitive de remplir deux fonctions essentielles auprès des travailleurs sociaux et futurs professionnels du social. D'une part, il peut représenter une source d'information qui permet d'accéder à des données pour nourrir leurs réflexions sur des sujets sociaux qui interrogent leurs pratiques. D'autre part, il peut servir de repère et constituer un appui pour ceux qui envisagent de mener à bien des travaux d'investigation dans le cadre de la formation ou de projets de recherche-action sur le terrain.